



Médiation bloquée par absence de pièces partie adverse

Par Leemoke

Bonjour,

J'ai un litige avec le service des eaux. J'ai fait appel au médiateur et transmis toutes les pièces. Celui ci clos le dossier car la partie adverse ne transmet rien.

Lors de mes échanges avec la personne du servicedes eaux, lorsque j'ai dit que j'allais faire appel, il a ri... Certain que je perdrai. Que puis-je faire ?

Merci beaucoup de votre aide

Viggie

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pour saisir le médiateur, il y a des conditions très précises.

Consultez un avocat si le litige persiste.